



ARRNCP

Association des Réflexologues RNCP



Guide lexical et juridique Recommandations ARRNC

LE RÉFLEXOLOGUE

Le dénominations recommandées

- Réflexologue
- Praticien en réflexologie ou en techniques réflexes,
- Intervenant en réflexologie
- Réflexologue certifié RNCP



Conseil pour le Réflexologue titre RNCP

- préciser le nom de l'école certifiante
- donner accès à l'attestation de fin de formation / d'acquisition des compétences



Le réflexologue ne bénéficie pas d'une reconnaissance professionnelle thérapeutique ou à visée thérapeutique. Par conséquent les termes **thérapeute** ou **réflexothérapeute** sont déconseillés.

Les **préfixes** «exotiques» sont à éviter : podo-réflexologue, réflexo-analyste, sophro-réflexologue, psycho-réflexologue, hypno-réflexologue ...

Pour les Réflexologues RNCP, **ne jamais utiliser le terme diplôme** ou l'expression diplômé d'Etat.

LES DOMAINES D'ACTION DE LA RÉFLEXOLOGIE

Qualifier la discipline et ses actions

- Réflexologie dans la prévention et la gestion du stress
- Réflexologie pour le bien-être / le mieux-être
- Réflexologie dans les soins de confort et / ou de support
- Réflexologie dans l'accompagnement à la santé
- Techniques Réflexes



Le réflexologue n'étant pas un thérapeute, **les termes thérapie, thérapie manuelle ou réflexothérapie sont à éviter absolument.**

De même, il est déconseillé d'associer la réflexologie avec le terme médecine (médecine douce, médecine alternative...)

LA PRATIQUE DE LA RÉFLEXOLOGIE 1/2

Qualifier les bénéficiaires

- Usager, client, bénéficiaire
- Consultant, personne consultante

Qualifier une séance

- Séance de réflexologie
- Consultation
- Bilan réflexologique / entretien réflexologique

Conseil : préciser les prestations (réflexologies plantaire, palmaire, faciale...), pratiquer si possible un tarif unique et indiquer la durée des séances.



Sauf si le praticien est également un professionnel de santé, **le mot patient est à proscrire**. De même une séance de réflexologie ne doit en aucun cas être présenté comme un **soin**.

Utiliser l'expression **Bilan réflexologique** plutôt que diagnostic.

LA PRATIQUE DE LA RÉFLEXOLOGIE 2/2

Les verbes qui décrivent la réflexologie et ses apports

- Accompagner, améliorer la qualité de vie de la personne
- Consolider, renforcer, stimuler
- Apaiser, calmer, soulager
- Rééquilibrer, réguler, harmoniser, soutenir l'autorégulation naturelle



Les gestes du réflexologue

- Massage de bien-être ou de confort, massage réflexe
- Acupression, digitopression, stimulation réflexe, manœuvres de stimulation réflexe
- Gestes et / ou travail réflexologiques



Les verbes **soigner** ou **guérir** sont rigoureusement interdits.

Ne jamais utiliser l'expression **massage thérapeutique** (l'usage est codifié, la loi du 26/01/2018 autorise l'usage de mot massage si précisé non thérapeutique).

OBLIGATIONS LÉGALES

Obligations légales

- Etre déclaré (n° de SIRET), assuré (assurance professionnelle) et proposer un dispositif de Médiation à la consommation
<https://www.numetik-avocats.fr/information-juridique/la-conformite-juridique-du-praticien-de-medecine-non-conventionnelle/>
- Respecter les mesures sanitaire en vigueur
Code de la santé publique - <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>
- Respecter le Code de la consommation
Code de la consommation https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000032227297/
- Posséder un dispositif de médiation de la consommation
Code de la consommation - <https://www.cnpm-mediation-consommation.eu/>
- Respecter les obligations en matière d'affichage de prestations et de tarification
Code de la consommation, Droit de la communication en ligne



DOCUMENTS À DIFFUSER AUPRÈS DU PUBLIC

Sur votre site web

- Code de déontologie / charte éthique
- Référentiel métier de réflexologue
- Charte web / Politique de confidentialité (obligatoire)
<https://www.cnil.fr/fr/rgpd-de-quoi-parle-t-on>
[https:// et www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees](https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees)
- En cas d'affiliation à l'ARRNCP
 - afficher le logo avec lien vers l'annuaire ARRNCP
<https://www.reflexologues-rncp.com/wp-content/uploads/pack-logo-v2.zip>
 - le lien vers le Code de déontologie
<https://www.reflexologues-rncp.com/wp-content/uploads/Code-de-deontologie-REFLEXOLOGUE-RNCP.pdf>
 - et le lien vers la fiche métier
<https://www.reflexologues-rncp.com/wp-content/uploads/Fiche-metier-reflexologue.pdf>

